

LIVRE BLANC

AGIR CONTRE L'ABSTENTION

JANVIER 2021

**MOUVEMENT
DEMOCRATE**

À Marielle de Sarnez





« On ne gouverne pas seul. On gouverne à deux : dirigeants et peuple. Au moins à deux. Parfois, les étages du gouvernement sont plus nombreux encore, dirigeants exécutifs, élus, corps intermédiaires, innombrables institutions et collectivités, peuple enfin.

Mais on vérifiera, tout au long de l'histoire, que le peuple est le partenaire majeur de l'art de gouverner.

La mobilisation populaire est une arme puissante, à la fois de dissuasion et d'intervention. Lorsqu'elle n'est pas respectée, ni écoutée, se crée une sorte d'empoisonnement chronique qui, à bas bruit, affaiblit l'organisme démocratique. »

François Bayrou

Président du Mouvement Démocrate

« Au Mouvement Démocrate nous voulons comprendre les causes de l'abstention et faire des propositions pour renforcer la participation du plus grand nombre aux élections. Des propositions pour faire évoluer la loi, mais aussi des propositions pour mettre des bonnes pratiques sur le terrain, dès les prochains scrutins. »

Jean-Noël Barrot

Secrétaire général du Mouvement Démocrate



CONTRIBUTIONS

LE LIVRE BLANC DU MOUVEMENT DÉMOCRATE SUR L'ABSTENTION, C'EST :

- Un groupe de travail réunissant élus locaux, parlementaires, présidents de mouvements départementaux et personnes engagées au Mouvement Démocrate.
- Des auditions d'experts, enseignants et spécialistes des procédures électorales.
- Une consultation citoyenne en ligne : bit.ly/TousAuxUrnes_MoDem

84%

des contributeurs estiment que l'abstention est un problème grave pour la démocratie.

TABLE DES MATIÈRES

4

INTRODUCTION – CAUSES DE L'ABSTENTION

5

I. FACILITER L'INSCRIPTION ÉLECTORALE

8

II. MODERNISER LE VOTE

11

III. GARANTIR LE PLURALISME

14

IV. ÉVEILLER L'ESPRIT CITOYEN

17

V. ASSURER LA PARTICIPATION DES PLUS FRAGILES

Introduction

LES CAUSES DE L'ABSTENTION

Toutes élections confondues, les scrutins des dernières décennies ont révélé une progression continue de l'abstention. Lors des élections présidentielles de 2017, l'abstention atteint, avec 25,3 %, un record au second tour depuis 1969. Les élections législatives de 2017 ont constitué, quant à elles, un tournant majeur : pour la première fois depuis 1958 l'abstention a dépassé le taux de 50 % ; 51,3 % au premier tour, 57,36 % au second tour. Aux élections municipales, le taux d'abstention progresse irrémédiablement depuis les années 1980 ; de 20% à 39% en 2014, sans compter le record des élections de 2020, qui s'explique pour partie par la crise sanitaire, dépassant les 55% d'abstention.

Malgré ces chiffres inquiétants, le vote reste pour les Français au cœur de leur participation à la vie de la Cité. C'est le meilleur moyen d'exercer leur influence sur les décisions prises pour 54% d'entre eux, loin devant les autres moyens d'expression (boycott, grève, manifestation, etc) d'après le baromètre de la confiance politique du CEVIPOF de février 2020.

La France est fortement touchée par l'abstention, symptôme d'une maladie de la démocratie, mais les Français ont encore confiance dans le principe du vote.

Les citoyens prennent le parti de l'abstention lorsqu'ils ont le sentiment que leur vote sera sans conséquence, ou lorsqu'ils considèrent que les promesses des candidats élus ne seront pas mises en œuvre. Il appartient donc aux responsables politiques de communiquer de manière claire sur leurs actions, et d'appliquer leur programme politique. Il s'agit de renforcer le contrôle démocratique au sein de notre société.

Les abstentionnistes ne sont pas une cause perdue. Ainsi, les campagnes de porte-à-porte pour inciter les personnes à s'inscrire sur les listes électorales ou à voter entraînent en effet une augmentation substantielle de participation. Les actions de mobilisation et d'appel au vote sont à soutenir.

92%

des consultés estiment qu'une des principales raisons qui expliquent l'abstention est un sentiment de « désintérêt, mécontentement, défiance ».

Toutefois, l'abstention est un phénomène qui n'est pas seulement individuel, mais aussi social. Ainsi, plus la CSP d'origine des chômeurs est élevée, plus l'abstention systématique est faible. Il y a un entraînement au sein du couple ; les célibataires ayant moins tendance à se déplacer. La proportion des non-inscrits sur les listes électorales est également deux fois plus forte chez les jeunes, dont le taux d'abstention est supérieur à la moyenne, de même que celui des personnes âgées. Il s'agit donc de stimuler la participation électorale de ceux qui sont le moins susceptibles de voter.

I. FACILITER L'INSCRIPTION ÉLECTORALE



I. FACILITER L'INSCRIPTION ÉLECTORALE

Diagnostic

En février 2020, 94 % des résidents français en âge de voter sont inscrits sur les listes électorales. 40% des jeunes de 25 à 29 ans ne sont pas inscrits dans la commune où ils résident. Le constat est sans appel, la procédure d'inscription telle qu'elle résulte de notre droit actuel n'est plus adaptée à la réalité de notre société et contribue à l'éloignement des citoyens de la participation électorale.

Le rapport parlementaire de Mme Élisabeth Pochon et M. Jean-Luc Warsmann remis en 2015 révèle que près de 9,5 millions d'électeurs sont alors mal-inscrits ou non-inscrits sur les listes électorales. L'ampleur des chiffres sonne comme une alerte pour la vitalité de notre démocratie. Les auteurs ont également identifié que l'éloignement entre la date de clôture d'inscription sur les listes électorales et la date du scrutin était préjudiciable à l'implication des citoyens dans le processus électoral. Mis en place en 2019, le répertoire national unique (RUE) a permis certaines améliorations, mais des progrès restent à faire.

76%

des consultés estiment que l'inscription automatique des électeurs dans la commune de leur résidence principale serait une mesure utile.

L'engagement des personnes volontaires dans les bureaux de vote est essentiel et mérite d'être valorisé. Toutefois dans le rapport « L'accessibilité électorale nécessaire à beaucoup, utile à tous » remis le 17 juillet 2014, par la sénatrice Jacqueline Gourault et la députée Dominique Orliac démontre que les assesseurs ne sont pas formés sur l'accueil des personnes en situation de handicap ou malades. Les parlementaires soulignent également le fait que les bureaux de vote ne sont pas adaptés à l'ensemble des électeurs.

I. FACILITER L'INSCRIPTION ÉLECTORALE

Propositions

- 1** Automatiser le changement d'inscription sur une liste électorale lors d'un déménagement, sauf si refus de changement est explicitement formulé, en utilisant, par exemple, l'interface du dossier fiscal personnel. Informer automatiquement par courriel l'électeur désinscrit de la liste électorale de sa commune suite à un retour de courrier non distribué par la Poste (NPAI).
- 2** Mieux encadrer la procédure de radiation pour perte d'attache, veiller à la bonne information du citoyen sur les voies de recours en cas de radiation et renforcer le pouvoir du juge et de l'État en la matière.
- 3** Ramener à un mois les délais d'inscription sur les listes électorales.
- 4** Créer un émargement numérique national afin de permettre aux électeurs de voter dans leur commune de résidence ou de villégiature même si ce n'est pas leur commune d'inscription électorale.
- 5** Former et valoriser les présidents et assesseurs des bureaux de vote et les désigner par période, et non par élection.

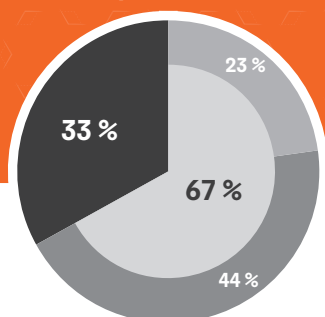
II. MODERNISER LE VOTE



II. MODERNISER LE VOTE

Diagnostic

Consultation MoDem - Majorité favorable au vote électronique



- Défavorable et SI
- Total favorable
- Favorable
- Très favorable

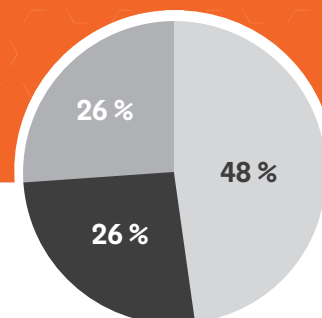
François Bayrou et Mouvement Démocrate soutiennent de longue date le vote par correspondance. Supprimé en France au milieu des années 1970, il est utilisé depuis 1957 en Allemagne, où il a été instauré afin de faciliter le vote des personnes âgées ou handicapées. Les élections municipales en Bavière de mars 2020 ont ainsi été organisées par correspondance pour qu'elles puissent se tenir en dépit du contexte sanitaire.

En période de crise sanitaire, il apparaît indispensable de rétablir cette possibilité qui permettrait à de très nombreuses personnes de participer aux scrutins à venir et d'en assurer ainsi la légitimité.

Le vote par internet est une opportunité à saisir pour renforcer la participation. D'autres pays, comme l'Estonie l'ont instauré avec succès.

Les risques de fraude sont limités et ne sont pas plus élevés que pour n'importe quel type d'élection. Toutefois, ce serait un moyen de vote utile, complémentaire au déplacement vers le bureau de vote et nullement obligatoire.

Consultation MoDem - Majorité au vote par correspondance



- Défavorable
- Total favorable
- Mitigés

II. MODERNISER LE VOTE

Propositions

- 6** Introduire le vote par correspondance en complément du vote classique pour les élections départementales et régionales de juin 2021.
- 7** Introduire le vote par internet à titre expérimental pour les élections européennes de 2024.
- 8** Généraliser la possibilité pour les communes de se munir de machines à voter.
- 9** Ouvrir le portage de procurations aux citoyens d'un même département et non plus seulement aux citoyens d'une même commune et organiser la dématérialisation de la procédure.

III. GARANTIR LE PLURALISME



III. GARANTIR LE PLURALISME

Diagnostic

Afin de renforcer l'adhésion des citoyens à la démocratie représentative et renforcer la participation électorale, chacun doit ressentir que sa voix compte. Pour cela, toutes les sensibilités qui traversent le pays doivent être représentées équitablement.

La voix de ceux qui ne soutiennent aucun candidat doit également être entendue. Le vote blanc est le fait pour un électeur d'accomplir son devoir civique en participant au scrutin, mais de refuser d'opérer un choix entre les options qui lui sont proposées ou les candidats en lice, soit parce qu'il n'a pas d'opinion définitivement arrêtée sur la question posée, soit parce qu'il désire exprimer son insatisfaction face aux alternatives qui lui sont proposées.

La reconnaissance ne complique pas le processus de désignation des élus et ne modifie pas l'équilibre de nos institutions.

65%

des consultés estiment qu'une des principales raisons qui expliquent l'abstention est le sentiment que « ma voix ne compte pas ».

« Le Parlement représente la nation. Pour qu'il ne soit pas la marionnette de l'exécutif, il faut une loi électorale juste qui fasse dépendre l'élection des parlementaires non pas du bon vouloir du Président, mais de l'adhésion des Français. »

François Bayrou

86% des Français se déclaraient « favorables » à ce que le vote blanc soit considéré comme un suffrage exprimé et qu'il soit pris en compte lors du calcul du résultat des élections présidentielles [mars 2017 - IFOP pour Synopia].

III. GARANTIR LE PLURALISME

Propositions

- 10** Introduire la proportionnelle à un tour et à la plus forte moyenne avec un seuil d'éligibilité de 5 % des exprimés dès les élections législatives de 2022.
- 11** Introduire le vote blanc à titre expérimental pour les élections municipales de 2026.
- 12** Instaurer une banque de la démocratie, afin d'assurer le financement des campagnes électorales par l'obtention de prêts, avances, ou garanties. Réduire les délais de remboursement des dépenses électorales.
- 13** Atteindre la parité des conseils municipaux dans toutes les communes.

IV. ÉVEILLER L'ESPRIT CITOYEN



IV. DÉVELOPPER L'ESPRIT CITOYEN

Diagnostic

Pour renforcer la participation électorale, encore faut-il que les citoyens soient pleinement informés et intéressés par l'offre politique. Or les modalités de campagne (tractage, réunions) sont aujourd'hui bouleversées par la crise sanitaire, ce qui risque d'amplifier le désintérêt pour les élections à venir.

Par ailleurs, les 18-25 ans sont parmi les plus abstentionnistes. Il convient donc d'inscrire durablement les jeunes citoyens dans le processus électoral, pilier de notre démocratie. Les jeunes sont déjà impliqués dans la vie publique, à travers l'engagement associatif, ou la participation directe à des événements politiques, comme des manifestations lycéennes. Il convient d'aller plus loin, en les accompagnant sur le chemin de la citoyenneté. Il convient également de poursuivre la moralisation de notre vie publique engagée par François Bayrou en 2017.

52%

**des consultés
considèrent que les
comparateurs de
programmes sont des
supports décisifs dans
leur motivation à aller
voter.**

IV. DÉVELOPPER L'ESPRIT CITOYEN

Propositions

- 14** Autoriser la publicité politique dans la presse et sur les réseaux sociaux jusqu'à trois semaines avant l'élection, dans le respect de la protection des données personnelles.
- 15** Inciter les distributeurs de services audiovisuels à organiser des émissions politiques consacrées aux élections régionales et départementales.
- 16** Généraliser les conseils municipaux de jeunes. Promouvoir les simulations de vote dans les collèges et lycées à toutes les élections afin de contribuer à l'apprentissage du vote, et faciliter les échanges entre élèves et élus.
- 17** Créer une application électorale qui permettrait à chacun de vérifier son inscription électorale, être informé des dates des prochaines élections, accéder à un comparateur entre les programmes simplifiés des candidats, faire une procuration, faire un vote électronique.

**V.
ASSURER
LA PARTICIPATION
DES PLUS FRAGILES**



V. ASSURER LA PARTICIPATION DES PLUS FRAGILES

Diagnostic

La vitalité démocratique suppose la participation de tous, y compris des plus fragiles, dont l'âge ou le handicap peuvent être un handicap pour aller voter. Comme le rappellent Jacqueline Gourault et Dominique Orliac dans leur rapport remis en 2014, le degré d'avancement d'une société s'apprécie au regard de la manière dont elle traite les plus fragiles de ses membres, et des moyens qu'elle leur donne pour qu'ils puissent faire valoir leurs droits et exercer leur devoir civique comme les autres.

La pandémie de la Covid-19 a freiné la participation des citoyens à la vie démocratique de notre pays, et notamment celle des plus fragiles. En particulier, les élections municipales de 2020 ont été marquées par un taux d'abstention record de plus de 55%, contre 38% en 2014. L'accès au vote des personnes les plus fragiles est ainsi revenu au centre des préoccupations. Plus des 2/3 des abstentionnistes ne sont pas allés voter à cause du coronavirus [IFOP-2020].

V. ASSURER LA PARTICIPATION DES PLUS FRAGILES

Propositions

- 18** Introduire des référentiels de l'accessibilité électorale, tels que des sites web conformes aux référentiels d'accessibilité, renseignés en ligne par les communes et actualisés chaque année de scrutin, et dont le non-respect entraîne une baisse des remboursements des frais de campagne des candidats, et des financements perçus par les partis politiques.
- 19** Rendre obligatoire la photo du candidat ou de la tête de liste et d'un code-barres matriciel sur les bulletins de vote.
- 20** Mettre en place un service public de transport des personnes en situation de dépendance, le jour du vote.

REMERCIEMENTS

Tancrède Adnot, Malvina Ammoun, Gaëlle Audrain-Demey et les JDem du pôle idées, Delphine Bense, Laurence Boularan, Viviane Boussier, Fouziya Bouzerda, Céline Braconnier, Rebecca Breitman, Vincent Chauvet, Benoît Cordin, Laurent Croizier et le mouvement départemental du Doubs, Loïc Cueroni, Marguerite Deprez-Audebert, Barbara Devos, Isabelle Djian, Isabelle Florennes, Julien Fretel, Laurent Garcia, Emmanuelle Gendry, Nathalie Griesbeck, Christophe Grudler, Carole Guillerm, David Guillerm, Jean-Baptiste Hamonic, Claude Helie, Élodie Jacquier-Laforge, Christophe Jerretie, Siham Labich, Mohamed Laqhila, Alice Le Moal, Héloïse Léon, François Magnin, Etienne Maud, Sophie Mette, Emmanuel Mikael, Vincent Monnier, Cédric Pemba-Marine, Auguste Ott, Hubert Ott, François-Xavier Pénicaud, Frédéric Petit, Maud Petit, Véronique Richez-Lerouge, Jean-Marie Vanlerenberghe, Michèle de Vaucouleurs, Sylvain Wasserman, et tous les contributeurs à la consultation citoyenne et à nos travaux.

**MOUVEMENT
DEMOCRATE**

www.mouvementdemocrate.fr

 **@MoDem**

 **@mouvementdemocrate**

 **secretariat-general@lesdemocrates.fr**